

Lettre juin 2009

# Programme Sélectivité 2009



## Sélectivité et Pêche Durable



Travail réalisé sous l'égide d'un comité de pilotage réunissant :

CNPMEM, CRPMEM Bretagne, CRPMEM Pays de la Loire, CRPMEM Poitou-Charentes, CRPMEM Aquitaine CLPMEM Guilvinec, CLPMEM Concarneau, CLPMEM Lorient, CLPMEM La Turballe, CLPMEM Le Croisic, CLPMEM Sables d'Olonne, CLPMEM La Rochelle, CLPMEM Marennes-Oléron, OP vendée, OPOB, PMA, FROM Sud Ouest, OP La Côtinière, ACAV, GPAL, FFSPM, SCEP, Région Aquitaine, Région Poitou-Charentes, Région Pays de la Loire, Région Bretagne, WWF France, Planète mer, Aglia, SMIDAP, Normapêche Bretagne Ifremer, DPMA, Dock de Keroman, Le Drezen

**Contact :**

Benoît FIGAREDE  
06 99 04 60 00.  
figarede.aglia@orange.fr

Les travaux sur la pêcherie langoustinière du Golfe reprennent ! Piloté par les professionnels, le programme Sélectivité et Pêche Durable portera cette année sur :

- L'amélioration de la sélectivité des chaluts
- La survie des rejets langoustines
- La proposition de modification du règlement Européen 850/98 : mesures techniques.

## Sélectivité

en route pour 2009

Les travaux précédents ont conduit à des améliorations importantes de la sélectivité. Toutefois, des marges de progression existent afin de réduire les captures d'individus hors taille dans les chaluts. Dans cette perspective, il est envisagé de mettre en œuvre une nouvelle phase de recherche-développement autour :

- > de l'amélioration de l'efficacité, de l'ergonomie et de la durabilité des dispositifs existants
- > de l'expérimentation de nouveaux dispositifs sélectifs

Un premier comité de pilotage réunissant, les professionnels, les structures administratives, institutionnelles et scientifiques, s'est déroulé à Nantes le lundi 20 avril dernier. Les membres se sont accordés sur la nécessité de poursuivre les travaux sur la sélectivité.

**Quel est l'intérêt de continuer les travaux sur les dispositifs sélectifs ?**

**Anticiper, ne pas camper sur des acquis**

Face au projet de la Commission Européenne de mettre en place une politique de « réduction des captures non désirées et d'élimination

des rejets dans les pêcheries », il est primordial pour les professionnels de proposer des solutions techniques, efficaces et adaptées à l'ensemble de la flottille. Les travaux précédents ont montré qu'il est possible de soumettre des alternatives crédibles aux contraintes parfois trop fortes proposées par la commission (ouverture du box merlu). Dans un contexte difficile pour la pêcherie, il est vital d'avoir une longueur d'avance sur les réformes à venir. La pêcherie langoustinière du Golfe, récompensée l'année dernière par l'ONG seafood choices alliance, est aujourd'hui citée comme modèle d'initiative collective de gestion responsable. Dans ce contexte il est nécessaire de ne pas rester statique et de profiter de cette position pour affirmer une volonté d'améliorer l'existant par des démarches progressives.

**Avoir des arguments pour défendre les intérêts de la pêche**

La sélectivité est une clé d'entrée pour discuter des différentes dimensions de la gestion de la pêcherie (quotas, mesures techniques, etc.). La dynamique de propositions entretenue par les professionnels rend la Commission plus réceptive.



© Lionel Flagel



© Thierry Guigue

À titre d'exemple, le choix de la zone VII et non de la zone VIII comme pêcherie test pour la mise en place de la politique d'élimination des rejets a très certainement été influencé par les travaux réalisés sur la sélectivité.

### Préparer le chalut du futur

Les travaux sur la sélectivité contribuent à modifier l'image du chalut vis-à-vis du grand-public. L'important travail de communication, a disséminé l'image du pêcheur responsable et gestionnaire. En dépit des efforts consentis, le chalut reste la cible de nombreuses idées reçues souvent martelées par les médias. Avec la part de plus en plus importante allouée à l'environnement, il est nécessaire de mettre un terme aux faux débats et de montrer que le **métier ne cesse d'évoluer**. Une meilleure sélectivité permet de gagner du temps sur le tri et de **consommer moins de carburant**. En effet, la consommation en carburant est un paramètre essentiel au maintien de l'activité et la sélectivité contribue à diminuer cette consommation.

### Résoudre les problèmes techniques

Les représentants professionnels ont rappelé lors du comité de pilotage que les dispositifs sélectifs utilisés aujourd'hui présentent des défauts de structures. Les panneaux à mailles carrées se déforment rapidement et malgré les marges de sécurité préconisées par les fabricants, la largeur des panneaux atteint trop rapidement la limite réglementaire.

De nombreux navires ont ainsi été réprimandés entraînant parfois des retraits de pêche importants et des incompréhensions. Dès lors, il est urgent de remédier à ces problèmes en proposant **des solutions techniques**.

## Comment améliorer

### les dispositifs sélectifs ?



Les dispositifs proposés dans le projet « Sélectivité et Pêche Durable » sont inspirés des retours d'expériences des professionnels, des travaux faits à l'étranger et des travaux de recherche des technologistes des pêches de l'Ifremer. Les dispositifs décrits ci-dessous **sont expérimentaux**, l'idée est de réunir le maximum de connaissances et d'expériences pour s'approcher de **solutions efficaces et adaptées à tous**. C'est un véritable travail de recherche à grande échelle que nous souhaitons mettre en place afin de valider ou d'invalider les solutions techniques proposées.

La méthode de travail consiste à s'appuyer sur les résultats des campagnes à bord des navires scientifiques Ifremer, avant d'entreprendre de nombreux essais en mer à bord de navires professionnels.

### Cette année les travaux à bord des navires professionnels porteront sur :

> *Un panneau à mailles carrées merluchon en Dynéema. Inspirée d'une étude Ecossaise selon laquelle la couleur agit comme un stimulus visuel sur le poisson, l'idée est de guider le poisson vers le panneau à mailles carrées. L'intérêt du Dynéema est multiple car ses propriétés permettent une rigidité supérieure et la jonction des mailles par des nœuds doubles laisse supposer un glissement moindre.*

> *Enduction des fibres des panneaux à mailles carrées dans une solution de polyuréthane. Le polyuréthane est une résine souple, utilisée notamment pour la confection des grilles à langoustine. Des travaux de recherche ont permis de mettre au point un processus d'enduction pour rigidifier les fibres « classiques » en PE. Avec une rigidité plus importante les problèmes de déformations et d'engorgement des fibres par le sédiment (PMC langoustine) pourraient être résolus.*

### Travaux à bord de navires scientifiques en 2009 :

Il a été décidé dans le cadre de ce programme de travailler sur des dispositifs nouveaux et innovants. L'étape de tests sur navire scientifique est donc nécessaire pour avoir une première expérience de ces dispositifs nouveaux et évaluer l'efficacité autant en termes de sélectivité que de pêche et de pertes commerciales **avant** d'entreprendre des essais à bord de navires professionnels.

En 2009 les scientifiques testeront en mer les dispositifs suivants :

➤ **Augmentation de la surface d'échappement du PMC langoustine.**

L'idée est de faire remonter le panneau à mailles carrées langoustine sur le dos du chalut afin d'obtenir un cylindre complet en mailles carrées.

➤ **Inversion de la grille dans la partie supérieure du chalut**

Cette solution permettrait à la fois de supprimer les problèmes d'usure et déformation, et de faciliter le passage sur les enrouleurs.

➤ **Maillage en T90.**

Le principe consiste à donner une rotation de 90° aux mailles classiques. Les essais porteront sur un cul de chalut complet en maille T90.

➤ **Cul multilingues.**

L'idée est de forcer l'ouverture des mailles de la poche en jouant sur le montage et la longueur des ralingues latérales.

➤ **Dispositif Radial Escape Section.**

Un outil novateur expérimenté notamment dans les pêcheries malgaches ciblant la crevette. Ce dispositif est constitué d'un cône concentrateur de poisson placé à l'intérieur du chalut en amont du panneau à mailles carrées. L'objectif est de guider le poisson vers le PMC merlu.



## Survie des rejets langoustines

Les rejets de langoustine peuvent supporter par leur biologie la remontée depuis le fond (pas de décompression) et une station sur le pont du navire pendant le tri. Leur survie est sans doute conditionnée en bonne partie par les paramètres météo (température) et le temps de séjour sur le pont (lui-même dépendant du volume de la capture à trier) avant le retour à l'eau. La survie moyenne a été évaluée par deux études d'Ifremer datant de 1975 et de 1982 à environ 30% et c'est ce chiffre qui est employé dans les modèles d'évaluation de la ressource par le CIEM.

L'objectif du travail envisagé, est d'évaluer le bénéfice pour la ressource de la diminution du **temps de retour à l'eau des rejets** (à travers par exemple, l'installation d'une goulotte sous la table de tri). Il s'agirait donc de comparer la survie de lots différents de langoustines dont certaines seraient replongées dès le début du tri dans l'eau et d'autres après le tri complet de toute la capture.

**Pour réaliser cette étude,**

un travail associant **un navire scientifique et un navire professionnel** est envisagé. Lors du comité de pilotage, les représentants professionnels ont montré un vif intérêt à ce sujet, un débat sur la méthodologie d'échantillonnage s'est instauré entre scientifiques et professionnels. Le protocole retenu après discussion amènera les scientifiques à réaliser l'échantillonnage des rejets de langoustine à bord du navire professionnel. Une centaine de langoustines, destinées à être rejetées, seront prélevées par trait de chalut, isolées individuellement dans des tubes en PVC puis replongées en mer. Le navire scientifique restera proche de la zone de ré-immersion. Le contrôle de la survie s'effectuera à son bord après 72h.

Pour prendre en considération les facteurs saisonniers, un premier échantillonnage sera réalisé au mois de juillet puis, un second, au mois d'octobre. D'autres expérimentations similaires pourraient avoir lieu l'année prochaine.





Dans une optique d'harmonisation des maillages entre les différentes zones de pêche à l'échelle de l'Europe (notamment avec la zone Manche - Mer du Nord), la Commission Européenne propose **une augmentation du maillage** de référence dans le golfe de Gascogne **de 70mm à 80mm**.

Le projet de règlement incluant cette proposition sera débattu cette année pour une éventuelle adoption prévue en 2010/2011. Cette augmentation s'appliquerait à l'ensemble des marées où le pourcentage cumulé des captures de sole, langoustine et merlu serait supérieur à 10% de la capture totale ainsi qu'à celles, où les captures de merlu seraient supérieures à 5% de la capture totale. Outre l'augmentation de maillage, spécifique aux espèces ciblées, la réglementation prévoit également **une augmentation de l'épaisseur du fil double de 1mm, une interdiction des fourreaux de recouvrement ainsi qu'une réduction de la circonférence des culs de chaluts de 20 mailles**.

Nous sommes ici dans un contexte qui dépasse très largement la pêcherie langoustinière puisque tous les chalutiers sont concernés, les risques éventuels de pertes commerciales concernent plus particulièrement les chalutiers « poissonniers

purs » mais également les navires à stratégies mixtes « poissons/langoustines ». Dans ce contexte, les professionnels de la Cotinière ont souhaité mettre en œuvre une expérimentation dont l'objectif est d'apporter des éléments de réponse à la commission sur la proposition de modification du règlement.

## Premiers essais en mer à bord du Maraudeur

Un cul de chalut de 80 mm (jauge 85 mm incluant la marge de rétractation future), gréé comme le prévoit le projet de réforme de la réglementation mesures techniques (100 mailles de circonférence, pas de fourreau de recouvrement, épaisseur du fil double de 5 mm) a été testé en comparaison avec un cul de chalut « classique » de 70mm (jauge réelle 73 mm) fil double 4 mm, présentant 120 mailles de circonférence et équipé d'un fourreau de recouvrement.

> **2 essais réalisés** : un premier en mars avec des traits de chalut ciblés sur le poisson, un second en avril avec une stratégie de pêche plutôt orientée sur la langoustine. Les premiers résultats révèlent des pertes importantes sur la sole T5 et sur le rouget barbet. En revanche, aucune perte n'est constatée sur les autres espèces. Les essais se poursuivront jusqu'à la fin de l'année.

## Bulletin

d'informations

à l'adresse des patrons pêcheurs langoustiniers du Golfe de Gascogne

Quai aux vivres / 17314 Rochefort / Cedex  
Tél. 05 46 82 60 60 / Fax 05 46 88 45 78  
<http://www.aglia.org/>

## Brèves

### Les dispositifs sélectifs utilisés aujourd'hui

Le panneau à mailles carrées merlu est depuis 2005 utilisé par tous les navires, un montage sans la ralingue permet de limiter sa déformation. Suite à la décision de la commission nationale langoustine de généraliser l'utilisation de dispositifs sélectifs langoustine, les professionnels ont choisi individuellement le ou les dispositifs les plus adaptés à leurs pratiques. Au regard des déclarations fournies dans les licences (225 navires) on s'aperçoit que :

- 102 navires ont déclaré un cul de chalut en 80mm
- 43 navires ont déclaré une grille rigide langoustine
- 171 navires ont déclaré un panneau à mailles carrées langoustine

Sur le terrain, il semble que la grille rigide langoustine soit très peu utilisée. Les navires bretons ont tendance à travailler avec des culs de chalut en 80mm contrairement à ceux appartenant aux ports situés plus sud qui utilisent fréquemment des panneaux à mailles carrées langoustine. Derrière ces tendances se cachent de fortes disparités et beaucoup de navires alternent entre les 2 dispositifs.

### Principe des essais en mer

Le travail réalisé dans le cadre du programme Sélectivité et Pêche Durable s'appuie essentiellement sur des observations à bord des navires professionnels. Un observateur expérimenté embarque sur une période de 3 à 4 jours par navire puis un rapport individuel est adressé aux patrons concernés. Cette méthode permet non seulement la transparence des résultats mais surtout d'intégrer au rapport le maximum de remarques des patrons pêcheurs. Une indemnisation par jour de mer est prévue pour chaque embarquement. Le nombre d'essais est réparti par port au prorata des licences langoustine.

## Programme

### Sélectivité et pêche durable

Programme financé par :  
Région Bretagne / Région Pays de la Loire /  
Région Poitou Charentes / Région Aquitaine /  
État Français / Union Européenne /  
Planète mer.

